

La Métropole s'engage contre le harcèlement dans les transports

Pratiquement toutes les utilisatrices de transports en commun ont déjà été victimes de harcèlements sexistes ou d'agressions sexuelles.

Aussi, la Métropole s'engage et lance une campagne de **lutte contre le harcèlement**.

Simultanément, pour lutter contre le sentiment d'insécurité, le principe de **l'arrêt à la demande**, la nuit, va être étendu à l'ensemble des Fluobus de la RTM et à une partie du réseau Aix en Bus.

« **Ne laissez pas une personne être har(seule)ée** »

Depuis le 24/11, la Métropole Mobilité diffuse, sur l'ensemble de son réseau, affiches et dépliants pour **sensibiliser et informer les victimes ET les témoins** sur la manière d'agir et de réagir en cas d'harcèlement ou d'agression sexuelle en proposant des outils et des conseils concrets.

« **La solidarité nous appartient, ne laissons rien passer.** »

Des actions qui visent à améliorer le sentiment de sécurité, à réduire les agressions, mais aussi à stopper l'impunité. Car ces comportements sont sanctionnés, et parfois très lourdement, par la loi.

Il est essentiel d'inciter au **dépôt de plainte** sans lequel il ne peut y avoir d'enquête et donc de sanction pour l'agresseur.

>> Dépliant disponible à bord des véhicules, dans les stations de métro et dans les boutiques La Métropole Mobilité

>> Plus d'infos sur ampmetropole.fr/actualites



« Touche pas à mon vélo » : marquage de vélo gratuit & gestes anti-vo

Avec le dispositif « Touche pas à mon vélo », la Métropole Mobilité se mobilise avec le collectif RAMDAM et plusieurs associations partenaires dans la **lutte contre le vol de vélos** :

- En proposant **1000 marquages Bicycode® gratuits** : un numéro unique et standardisé, au niveau national, permettant à la Police ou à la Gendarmerie de retrouver plus facilement le propriétaire du vélo en cas de vol et d'éviter la vente illicite.
- En sensibilisant aux **gestes anti-vo** à adopter : bien choisir son antivol (en U), toujours attacher son vélo (même pour une courte durée, même en intérieur), bien cadenasser son vélo (à un point fixe, par le cadre et la roue avant)
- En rappelant qu'avec le service métropolitain **l'abrivélo**, vous pouvez laisser votre vélo dans des abris sécurisés et gratuits, à proximité des gares routières et des pôles d'échanges.

Pour bénéficier d'un Bicycode® gratuit, contactez l'association la plus proche de chez vous :

AIX-EN-PROVENCE : Adava Pays d'Aix / AUBAGNE : Action Vélo / ISTRES et MARTIGUES : Les Vélos des Étangs / LA CIOTAT - Utop Vélo / MARSEILLE : Collectif Vélos en Ville / SALON-DE-PROVENCE : Aprove

>> Retrouvez toutes ces solutions sur lepilote.com / [Se déplacer autrement](#) / [Vélo](#)



Prenez lecar pour vos balades nature & culture

>> Découvrez tous les week-ends une proposition de balade sur le compte Facebook [Aix-Marseille-Provence Métropole](#). Profitez des richesses de notre territoire en vous y rendant avec **lebus** ou **lecar**. Voici quelques suggestions :

LE SENTIER DE GRANDE RANDONNÉE GR 2013 :

De nombreux sites du GR®13 sont desservis par les lignes lecar.

LA MONTAGNE SAINTE-VICTOIRE :

lecar 110 (versant Sud) – lecar 140 (versant Nord)
lebus/Aix en bus 13 ou 21



LE PARCOURS VÉLO "VIA RHÔNA"

lecar 1 ou 2 (avec votre vélo en soute) jusqu'à Port-Saint-Louis-du-Rhône. Pistes cyclables vers la digue du bac de Barcarin ou vers la plage Napoléon.

DES INCONTOURNABLES PROVENÇAUX :

- Atelier Cézanne (Aix-en-P^{ce}) : lebus/Aix en bus 5, arrêt "Cézanne" ou 12, arrêt "Auriol"
- Musée de Marcel Pagnol (Aubagne) : lebus/Les lignes de l'agglo 2, arrêt "Les Pénitents"
- Poterie Ravel (Aubagne) : lecar 240, arrêt "Ravel Decroix"
- Calanques de Cassis : lecar 68 – M6 – M8

DES LIEUX PATRIMONIAUX :

- Abbaye de Silvacane (La Roque d'Anthéron) : lecar 86 – 250 – 252
- Château de l'Emperi (Salon-de-P^{ce}) : lecar 25 – lebus/Libébus 7 ou 17



Besoin de plus d'infos ?